

Métiers de la piscine

RNCP31214 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	232
Formacode(s)	15417
Code(s) ROME	F1603
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce BP réalise (construit, installe, entretien ou rénove) des piscines, des bains à remous (spa) dans le cadre d'un usage familial ou collectif (privé ou public).

La transition énergétique nécessite de prendre en compte les paramètres liés au développement durable.

Les métiers de la piscine s'appuient sur un cadre technique et juridique qui évolue régulièrement en fonction des nouvelles réglementations et normes.

Enterrées ou hors sol, les réalisations du secteur font appel à différentes techniques de construction et mise en oeuvre telles que les structures : en béton armé, maçonnées, préfabriquées.

Le professionnel de la piscine est un technicien polyvalent car la construction, l'installation et l'entretien d'une piscine nécessitent des compétences dans les domaines de l'étude de projet (modèle numérique), le génie civil, l'hydraulique, l'énergétique et la chimie de l'eau.

Il peut évoluer vers un poste de chef d'équipe ou de chef de chantier. Après une expérience professionnelle significative et selon ses compétences, il pourra évoluer vers un poste de technico-commercial, de responsable de service ou de conducteur de travaux voire reprendre ou créer une entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP31214BC01 — U11 Etude d'un ouvrage

LISTE DE COMPÉTENCES

- collecter les informations
- décoder les informations
- traduire une solution technique
- effectuer les choix technologiques
- déterminer les besoins des travaux

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation

(voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31214BC02 — U12 Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

- Emettre et recevoir des informations
- Etablir un rapport d'activités oral ou écrit
- Animer une équipe
- Mener une démarche de prévention des risques professionnels
- Etablir un ordre de service
- Gérer les approvisionnements
- Suivre et mettre à jour un planning
- Réaliser une structure
- Réaliser une étanchéité assurée par la structure, dépendante ou indépendante du support

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31214BC03 — U20 Mise en oeuvre et en service des équipements

LISTE DE COMPÉTENCES

- Implanter l'ouvrage
- Installer les pièces à sceller
- Installer un groupe de filtration
- Installer les équipements périphériques
- Mettre en place les réseaux
- Mettre en oeuvre les équipements de sécurité
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention des risques professionnels
- Réaliser la mise en eau
- Réaliser la mise en service du groupe de filtration
- Réaliser la mise en service des équipements périphériques
- Réaliser la mise en service d'un équipement de sécurité

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31214BC04 — U30 Maintenance des ouvrages et traitement de l'eau

LISTE DE COMPÉTENCES

- Etablir un état des lieux de l'ouvrage
- Réaliser un devis sur un ouvrage existant
- Réceptionner l'ouvrage ou l'intervention
- Analyser l'eau
- Diagnostiquer une anomalie
- Traiter l'eau
- Paramétrer et régler les équipements de traitement
- Contrôler l'ouvrage et mesurer ses paramètres
- Exécuter les opérations d'entretien courant et périodique
- Préparer l'ouvrage et ses équipements
- Diagnostiquer un dysfonctionnement ou un désordre
- Réparer un élément ou une partie de l'ouvrage

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31214BC05 — U41 Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution
- Expérimenter, simuler
- Critiquer un résultat, argumenter

- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31214BC06 — U42 Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution
- Expérimenter, simuler
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31214BC07 — U50 Expression et connaissance du monde

LISTE DE COMPÉTENCES

Français et histoire-géographie :

- Produire et analyser des discours de nature variée
- Produire et analyser des supports utilisant des langages différents
- Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports
- Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP31214BC08 — U60 Langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiment, entreprises de construction de piscines

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Installateur de piscine

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaires médians (mensuels)	2 048 €

Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 712
Jugés difficiles à recruter	63 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 681 €
Selon la branche	6 000 € – 7 051 €
Prise en charge	Branches concernées
6 681 €	Valeur par défaut · 207 branches
7 051 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 040 €	CPNEFP commerces quincaillerie
6 795 €	CPNEFP Sports Loisirs
6 787 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 737 €	CPNEFP des commerces de gros
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2023
Date de dernière délivrance possible	31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1001

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38339

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31214/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	8
Montant total engagé	31 805 €
Coût moyen par dossier	3 976 €
Durée moyenne	325 h
Période	09/2021 – 02/2023
France compétences	83 %
Reste à charge titulaire	9 %
Entreprise	8 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.